



## ATTESTATION D'ASSURANCE

### RC Prestataires de services

D0434

AVIVA Assurances  
 Par l'intermédiaire de  
 Cabinet AS & Associes  
 Agent Général  
 27 AVENUE KENNEDY  
 BP 72003  
 25112 BAUME LES DAMES CEDEX  
 Tél : 03 81 84 07 00  
 baume@aviva-assurances.com  
 Immatriculation ORIAS : 08045783 - 19003702 - 17006860 - 16000488 -  
 07009436 - 07010275  
 www.orias.fr

Certifie que

EARL NJC FORET  
 8 RUE DES FONTAINES  
 25680 MESANDANS

Est assuré par contrat n° **78035913**, pour la période du **01/01/22** au **31/12/22**.

#### VOTRE ACTIVITE

Vous exercez l'activité de : Travaux forestiers = bûcheronnage avec élagage / débardage et vente de bois

Numéro de SIREN : 540048402

#### VOS GARANTIES

##### Garanties acquises

RC Exploitation / Avant livraison / Avant réception des travaux  
 RC Professionnelle / RC Après livraison / Après réception des travaux  
 Recours s/ accident - Défense étendue  
 Responsabilité environnementale  
 Protection Juridique

#### Le montant de vos garanties et des franchises

Biens et Responsabilités assurés		
Garanties	Montants en Euros	Franchises (3)
<b>RC Exploitation / Avant livraison</b>		
Dommmages corporels, matériels, immatériels confondus	10 000 000 (1)	Sans franchise
Dont :		
Faute inexcusable de l'employeur	2 000 000 (2)	Sans franchise
Dommmages matériels et immatériels consécutifs	1 000 000 (1)	300
Dommmages immatériels non consécutifs	100 000	750
Dommmages aux biens confiés	50 000	500
Atteinte accidentelle à l'environnement	500 000	750
Dont :		
Dommmages immatériels non consécutifs	100 000	1 500

## RC Professionnelle / Après livraison / après réception des travaux

Domages corporels, matériels, immatériels confondus	1 000 000	300
Dont :		
Domages immatériels non consécutifs	150 000	750

## Responsabilité Environnementale

Tous frais engagés confondus	50 000	1 500
------------------------------	--------	-------

## RSA - Défense étendue

Nous intervenons à concurrence de 8 000 euros TTC pour les litiges supérieurs à 300 euros à l'amiable et 800 euros au judiciaire

## Protection Juridique

Nous intervenons à concurrence de 35 000 euros TTC (sauf droits d'auteur : 15 000 euros TTC), pour les litiges supérieurs à 300 euros à l'amiable et 800 euros au judiciaire

Montant des garanties par sinistre et par année d'assurance sauf :

- (1) Par sinistre
- (2) Par année d'assurance

(3) Franchises :

- en euros,
- déduite du montant de l'indemnité

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle ne peut engager celui-ci en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère **sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'assuré pour la période de validité de la présente attestation.**

Fait à BAUME LES DAMES, le 08 Février 2022

L'Agent général



AVIVA Assurances  
BAUME LES DAMES  
27 AVENUE KENNEDY  
BP 72003  
25112 BAUME LES DAMES CEDEX  
N° Orias : 08045783 - 19003702 - 17006860 - 16000488  
- 07009436 - 07010275

